

Image not found or type unknown



Pension alimentaire ;appel d'un jugement

Par **heseoc**, le **16/09/2009** à **15:49**

Bonjour, une décision de justice a été rendue il y a une semaine en défaveur de mon ex conjoint. elle l'oblige à augmenter sa pension alimentaire de 400 euros. sur demande de nos avocats respectifs nous avons fournis nos ressources et nos charges. le jaf a donc statué en fonction de ceci. il fait appel de la décision pour casser ce jugement. at il des chances d'obtenir ce qu'il souhaite en fournissant à présent des charges qu'il n'a pas fourni lors du jugement rendu? merci de votre réponse